

## Fiche d'Information : « *Left out of the Bargain* » : Rapport sur les transactions pénales liées aux cas de corruption transnationale et leurs implications pour le recouvrement des avoirs »

Sous le titre « *Left out of the Bargain* », l'étude menée par l'Initiative pour la restitution des avoirs volés (StAR) apparaît comme la toute première à donner un aperçu général des procédures de transactions pénales utilisées par les pays de *common law* et ceux appliquant le droit civil, qui se trouvent aux avant-postes de la lutte contre la corruption transnationale, et à analyser leurs implications sur l'effort international de recouvrement des avoirs.

Au cours des dix dernières années, les pays ont eu de plus en plus recours aux transactions pénales — des procédures autres qu'un procès dans le plein sens du terme — pour conclure des procédures pénales liées à la corruption transnationale et ont imposé des sanctions pécuniaires chiffrées en milliards de dollars. Les connaissances restent cependant limitées sur les méthodes utilisées dans le monde pour ces transactions pénales et sur les modalités qui entourent ces sanctions pécuniaires, notamment dans le contexte du recouvrement des biens mal acquis.

L'étude, qui a pour base de référence la Convention des Nations Unies contre la corruption, examine les questions soulevées par la communauté internationale. Qu'advient-il des fonds issus de ces transactions pénales ? Sont-ils restitués à ceux le plus directement affectés par la corruption ? Que peut-on faire pour aider les pays ayant essuyé les méfaits de la corruption transnationale ?

### Objectifs de l'étude

L'étude vise à mieux faire comprendre les transactions pénales et l'effort international de recouvrement des avoirs, et à promouvoir un débat avisé parmi les décideurs, les spécialistes du secteur, les organisations de la société civile, le grand public et d'autres personnes concernées par ces questions.

### Principales conclusions

- Un nombre croissant de pays développés et de pays en développement ont eu recours aux transactions pénales durant les dix dernières années pour conclure des procédures pénales liées à la corruption transnationale.
- Entre 1999 et le milieu de 2012, 395 transactions pénales ont été conclues pour un total de 6,9 milliards de dollars en sanctions pécuniaires imposées à des entreprises et à des personnes physiques.
- Sur ce montant, près de 6 milliards de dollars étaient imputables à des transactions pénales pour lesquelles le pays de règlement différait de celui de l'agent public étranger présumé corrompu. Cependant, seulement 197 millions de dollars, soit 3 % du montant total, ont été restitués ou fait l'objet d'un ordre de restitution aux pays dont les agents publics étaient accusés d'avoir accepté des pots-de-vin.

### Quelques recommandations clés

- Le rapport « *Left out of the Bargain* » en appelle à une coopération et une coordination plus actives au plan international pour que tous les pays concernés puissent demander réparation pour le préjudice subi et recouvrer leurs avoirs. Cela passe par l'assistance à leur apporter dans le même temps pour assurer un développement durable et la mise en conformité avec les principes de la Convention des Nations Unies contre la corruption.
- Le rapport invite les pays dans lesquels sont conclues les transactions pénales à apporter, par une transparence accrue, un appui anticipé aux juridictions concernées et à les aider à demander réparation et à obtenir le retour des avoirs.
- Le rapport invite également les pays dont les agents publics sont présumés coupables de corruption à intensifier leurs efforts pour mener des enquêtes et poursuivre en justice corrupteurs et corrompus, afin d'accroître les chances des pays qui s'estiment lésés à recouvrer les avoirs perdus en raison de la corruption.
- Les pays doivent élaborer des cadres juridiques permettant de régler les transactions pénales, notamment en assurant plus de transparence.

### Méthodologie

L'étude s'appuie sur une recherche approfondie et de larges consultations menées avec des responsables gouvernementaux et des experts de différents pays. La base de données de StAR « *Database of Settlements of Foreign Bribery and Related Cases* » constituée dans le cadre de cette étude peut être consultée sur le site web de StAR.

**L'Initiative pour la restitution des avoirs volés (StAR)**, qui est un partenariat entre le Groupe de la Banque mondiale et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, appuie les efforts déployés à l'échelle internationale pour mettre fin à l'existence de sanctuaires pour les fonds issus de la corruption. StAR collabore avec les pays en développement et les centres financiers en vue d'empêcher le blanchiment du produit de la corruption et de faciliter un recouvrement systématique et rapide des avoirs.

*Pour de plus amples informations, consulter le site : [www.worldbank.org/star](http://www.worldbank.org/star)*